auFiL

Le journal du Pays fléchois

#102

FÉVRIER - MARS 2025

© Philippe Noisette

Éclairage_

Collecte des déchets : bientôt les bacs

P4

P6

Initiatives_ Des temps conviviaux pour les familles

P7

Rencontre avec_ Anne Verlac, La fine fleur des fleuristes

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

La propreté c'est l'affaire de tous !

La qualité de notre cadre de vie est une priorité au cœur des engagements de la Communauté de communes du Pays fléchois. Le sujet est vaste, puisqu'il recoupe tout autant la gestion des risques climatiques que la préservation de notre environnement et de la biodiversité, en passant par le développement des mobilités douces ou des énergies renouvelables…

Le Pays fléchois a toujours eu un temps d'avance sur ces politiques publiques de développement durable, de respect de l'environnement et de protection de la biodiversité. L'avalanche de prix et de labels – nous sommes tout récemment devenu Capitale française de la biodiversité - qui récompensent nos territoires en sont le témoignage…

Mais la qualité de notre cadre de vie c'est aussi, plus prosaïquement, la propreté de nos rues. Sur ce sujet, la nouvelle déchetterie de la route des Molans à La Flèche (la plus grande de la Sarthe) est un franc succès : un an après sa mise en service, quelque 84 000 passages ont d'ores et déjà été enregistrés sur le site. Nous mettons également les moyens cette année pour toujours mieux lutter contre les dépôts sauvages. L'hiver prochain - et c'est le sujet de votre magazine Au Fil - nous passerons du sac au bac pour la collecte des déchets…

Ces investissements très onéreux rendent service aux usagers autant qu'ils facilitent la tâche à nos agents. Aussi, il est inacceptable, en 2025, de continuer à jeter ses ordures dans la nature, de sortir ses poubelles à n'importe quel moment avec le risque qu'elles soient éventrées, ou de ne pas ramasser les déjections de son chien !

Par respect pour nos agents et dans un contexte de contrainte budgétaire très forte pour les collectivités, chaque citoyen doit prendre ses responsabilités et contribuer à la propreté de notre cadre de vie. ■

en bref_

1ER MARS
Forum des jobs saisonniers

Les jeunes de 16 ans et plus qui souhaitent travailler cet été, sont invités au Forum des jobs saisonniers samedi 1er mars, de 13h30 à 17h, à l'espace Gambetta. Ils pourront y rencontrer gratuitement des recruteurs mais aussi consulter des offres d'emplois, recevoir des conseils pour postuler, des infos pratiques et des bons plans (hébergements, transports…).

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

28 ET 29 MARS
Salon du savoir-faire

Le Salon du savoir-faire sera de retour vendredi 28 et samedi 29 mars, de 10h à 18h, à la Halle-au-Blé de La Flèche. Une cinquantaine d'entreprises du pays fléchois y présenteront leurs activités à travers des démonstrations et dégustations. Le vendredi sera particulièrement consacré aux élèves des écoles, collèges et lycée du territoire afin de créer des vocations.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

IL L' A DIT

LE 4 DÉCEMBRE À LA FLÈCHE

_ *« La violence conjugale peut toucher toutes les classes sociales. Avec le personnage de Virginie, je voulais montrer les dégâts collatéraux, les répercussions de cette folie sur l'entourage proche. »* _

Bruno Cadillon, auteur de la pièce *La Cave*, jouée devant les élèves de troisième du territoire à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

L'ACTU EN CHIFFRE

322

LE 23 DÉCEMBRE

Nouveau succès pour l'événement de Noël à L'Ilébulle. 322 visiteurs ont participé aux animations : jeux aquatiques et structure gonflable, initiation à la nage sirène et passage du père Noël.

1981

En 2024, 1981 demandes d'urbanisme ont été déposées en pays fléchois. 68 % d'entre elles étaient dématérialisées via le guichet numérique d'urbanisme.

3372

LE 23 NOVEMBRE

3372 personnes ont été accueillies à l'Espace multimédia en 2024 en accès libre et gratuit, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou assister à une animation.

LES MOTS

e-campus La Flèche

Situé à Cogito, e-campus La Flèche accueille et accompagne les étudiants qui suivent une formation à distance dans des espaces de travail et de détente.

+ d'infos 02 43 48 66 11 *et* ecampuslafleche@cc-paysflechois.fr

EN IMAGES

© Philippe Noisette

LE 7 JANVIER • À LA FLÈCHE

Nadine Grelet-Certenais, présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois, a présenté ses vœux à la population, mardi 7 janvier. Un moment de convivialité pour présenter le bilan des actions de 2024 et annoncer les projets de 2025.

LE 14 DÉCEMBRE • À LA FLÈCHE

Les étoiles dans les yeux, les enfants du Pôle petite enfance ont assisté au spectacle *Poussières d'étoiles* à l'occasion des fêtes de fin d'année. Accompagnés de leurs parents, ils ont été enchantés par l'univers de Mélissa Goigoux et Pierre Bourry.

LE 18 DÉCEMBRE • À L'ESPACE GAMBETTA

Accompagnés par Thomas Bauvais, coordinateur jeunesse, sept jeunes du territoire forment le conseil des jeunes du Pays fléchois. Ils souhaitent proposer des actions sur différents thèmes comme l'intergénérationnel, l'aide solidaire, la cause animale et la découverte d'autres cultures.

Collecte des déchets : bientôt les bacs

Les bacs de tri seront collectés une semaine sur deux.

© Philippe Noisette

La collecte des déchets va évoluer à partir du mois de novembre.
Tous les foyers ou presque seront dotés de deux conteneurs : l'un pour les ordures ménagères, l'autre pour le tri des emballages.

Plus simple, plus propre, plus respectueuse de la santé des agents chargés de la collecte : trois points positifs pour la nouvelle organisation de ramassage des déchets, décidée par la Communauté de communes du Pays fléchois.

Prévu pour le mois de novembre prochain, ce nouveau fonctionnement nécessite la distribution de bacs de collecte. Celle-ci se déroulera du début de l'été à la fin septembre. Chaque foyer sera prévenu au préalable et une prise de rendez-vous sera possible, notamment pour les actifs.

« Une fois les bacs distribués et la nouvelle collecte lancée, plus aucun sac poubelle ne sera pris en charge par les équipes », prévient Nicolas Jariais, chef du pôle Valorisation des déchets du Pays fléchois. Une exception toutefois : dans l'hypercentre de La Flèche et dans le quartier du Champ de foire, où le système de sacs sera conservé, compte tenu de la contrainte de l'habitat et de la difficulté de stocker des bacs dans des habitations souvent dépourvues de garage.

LUTTER CONTRE LES TMS

La collecte sera alors organisée en alternance : semaine 1 les ordures ménagères, semaine 2 le tri, pour toutes les communes du Pays fléchois, y compris La Fontaine-Saint-Martin et Oizé, jusqu'alors collectés par une entreprise privée.

« Le système de bacs représente un avantage considérable en termes de salubrité publique », souligne Christophe Libert, président chargé des Ordures ménagères et de la déchetterie. Fini les sacs éventrés au petit matin, terminé les trottoirs jonchés de déchets qui attirent les animaux.

C'est de plus une organisation indispensable pour prévenir les troubles musculos-squelettiques (TMS) qui touchent de nombreux agents en charge de la collecte. *« Un équipier soulève en moyenne 5 tonnes par jour*, dévoile Nicolas Jariais. *Le conteneur permet de réduire fortement le port de charge et donc de limiter les arrêts de travail liés à l'activité professionnelle. »*

Enfin, l'utilisation de bacs va faciliter le tri par rapport à l'utilisation des points d'apport volontaire et donc améliorer les performances. Objectif : passer le volume des ordures ménagères de 158 kilos par an et par habitant à 130 kilos. ■

"Une amélioration en termes d'hygiène et de salubrité publique."

Trier plus et mieux

Améliorer les performances de tri est un enjeu important pour limiter le gaspillage et économiser des ressources naturelles. Dans ce domaine, une marge de progression est possible pour le territoire.

En dehors de La Flèche, le tri sélectif s'effectue par apport volontaire dans les conteneurs de tri répartis sur le territoire. Un mode de fonctionnement moins aisé pour les usagers qui doivent stocker leurs emballages, avant de se rendre au point d'apport volontaire le plus proche. *« Certains foyers ne font pas cet effort*, reconnaît Nicolas Jariais, chef du pôle Valorisation des déchets du Pays fléchois. *En facilitant le geste de tri, la mise en place des conteneurs devrait les inciter à respecter les consignes et s'accompagner d'une diminution du tonnage d'ordures ménagères collecté. »*

La distribution des conteneurs auprès de tous les foyers va par ailleurs être l'occasion de rappeler les consignes de tri dont le respect représente également un enjeu pour le territoire. Déposés dans la mauvaise filière de recyclage, ces déchets engendrent des refus à l'arrivée en centre de tri. *« Leur impact économique est important puisqu'ils sont transportés deux fois : de la collectivité au centre de tri puis du centre de tri vers l'incinérateur »*, explique le technicien.
À cela s'ajoute leur impact écologique : *« On estime les erreurs de tri à 30 % du contenu de chaque camion de collecte sélective. »*

En 2023, les taux de refus de la collecte en apport volontaire et en porte à porte ont augmenté respectivement de 5,2 % et 0,98 % pour les emballages plastiques et les métaux, de 3,58 % et 0,72 % pour les papiers et cartonnettes.

Trier les emballages pour lutter contre le gaspillage de ressources.

© Freepik

3 QUESTIONS À

Christophe Libert,
Vice-président chargé des Ordures ménagères et de la déchetterie

La réorganisation de la collecte des déchets est un dossier complexe ?

En effet, nous avons commencé à y réfléchir à la fin du mandat précédent. Avec la construction de la nouvelle déchetterie, le sujet a été mis entre parenthèses, jusqu'à ce que l'heure soit venue de sauter le pas. C'était indispensable pour que la facture n'augmente pas dans les années à venir.

Ce fonctionnement sera-t-il plus coûteux ?

Un peu plus, dans un premier temps. Mais dans le contexte d'augmentation des coûts de traîtement des ordures ménagères, la progression du tri permettra à terme de maîtriser la dépense, tout en réduisant notre impact sur l'environnement.

Avec la nouvelle déchetterie et la réorganisation de la collecte, la Communauté de communes est-elle en ordre de marche ?

Oui et à présent c'est aux habitants du territoire de devenir plus vertueux en triant davantage et mieux afin d'éviter les refus de tri qui représentent un coût pour la collectivité. Les seules grosses dépenses à prévoir désormais concernent le renouvellement des bennes de collecte.
Elles réalisent environ 1 500 km par semaine, ce qui impose de changer de matériel tous les 4 à 5 ans. ■

LES INFOS EN +

Des emplois en plus

Pour assurer cette nouvelle organisation, la Communauté de communes va recruter deux agents supplémentaires, portant l'équipe de collecte à treize agents.

Points d'apport volontaire

Ils seront conservés pour les logements Sarthe habitat et sur quelques sites pour permettre aux habitants de faire face à un surcroît d'emballages, pendant les fêtes par exemple.

18 000

Gris ou jaunes, 18 000 conteneurs vont être distribués aux foyers pour l'organisation de la collecte des déchets.

Taille variable

En fonction de la composition du foyer, les conteneurs distribués auront une capacité de 120, 240 ou 360 litres.

Des temps conviviaux pour les familles

Le réseau parentalité du Pays fléchois met en place des "instants familles" pour créer du lien et des actions de sensibilisation au harcèlement. Explications.

Le réseau parentalité du Pays fléchois rassemble différents partenaires de la Communauté de communes comme la Caisse d'allocations familiales (Caf), le centre médico-psychologique, les infirmières scolaires, la MSA ou encore des parents d'élèves. *« Il a été créé il y a quelques années pour accompagner les familles et coordonner les actions sur le thème de la parentalité »*, explique Laurent Hubert, vice-président en charge de la commission Jeunesse et sport du Pays fléchois.
En juin dernier, le réseau a diffusé un questionnaire auprès des parents du territoire. *« Les réponses sont claires : ils souhaitent des actions afin de créer du lien et de partager leurs expériences »*, résume Nathalie Sibileau, référente parentalité du Pays fléchois.

Le théâtre-forum pour parler du harcèlement.

DES INSTANTS FAMILLES DÈS LE PRINTEMPS

Le réseau met donc en place des "instants familles". *« Il s'agit d'ateliers conviviaux le quatrième samedi du mois, de 10h à 11h30, ouverts à tous les enfants et leurs parents »*, poursuit Nathalie Sibileau. Les thèmes des quatre premiers ateliers sont déjà connus : un atelier numérique le 22 mars, une sortie nature le 26 avril, des animations bien-être le 24 mai et un atelier culinaire le 28 juin. Les inscriptions se font auprès de Nathalie Sibileau (n.sibileau@cc-paysflechois.fr ou 02 55 30 00 60).

Le réseau travaille également sur le thème du harcèlement. *« Quatre représentations d'un théâtre-forum ont été organisées à l'automne. L'objectif était de sensibiliser les adultes à ce sujet et de proposer des pistes de réflexion. »* D'autres projets autour du harcèlement vont être menés d'ici la fin de l'année, comme la réalisation de capsules vidéos lors des Temps éducatifs périscolaires à l'école de La-Fontaine-Saint-Martin ou une bande sonore avec l'école de musique. ■

Une solution pour les personnes sans médecin généraliste.

©Freepik

Un centre de consultation de proximité

Le Pôle santé Sarthe et Loir ouvre un centre de consultation de proximité pour les habitants du sud Sarthe sans médecin traitant ou qui arrivent sur le territoire. Présentation.

Comme le révèle l'enquête réalisée en amont du contrat local de santé, l'accès aux soins est un enjeu important du territoire. 11,3 % des habitants du pays fléchois n'ont pas de médecin traitant. Pour y remédier, le Pôle santé Sarthe et Loir expérimente un nouveau service : un centre de consultation de proximité. Il s'adresse uniquement aux habitants du sud Sarthe qui n'ont pas de médecin traitant. Si le cabinet médical le plus proche de leur domicile ne peut leur proposer un rendez-vous, ils peuvent appeler le 02 44 71 37 33, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Un médecin généraliste les recevra au Pôle santé situé au Bailleul.

Comme pour chaque consultation au sein de l'établissement, le patient doit se présenter aux admissions avant le rendez-vous. Il doit également avancer les frais de consultation auprès du secrétariat du service.

En cas d'empêchement, il est important d'annuler le rendez-vous afin de donner l'opportunité à un autre patient de se faire soigner. ■

Anne Verlac lors de la mise en place des décors de fêtes au château du Lude.

La fine fleur des fleuristes

Habitante de Mareil-sur-Loir, Anne Verlac a remporté la médaille d'argent lors de la coupe de France des fleuristes en septembre dernier. Portrait de cette passionnée experte dans l'art des créations florales.

1993 : naissance à Thouars (79)

2012 : brevet professionnel de fleuriste à Ruillé-sur-Loir

2015 : médaille d'or du concours Piverdie

2020 : lancement comme auto-entrepreneuse à Mareil-sur-Loir

2024 : médaille d'argent à la coupe de France des fleuristes

« *Toute petite, je jouais au magasin de fleur dans le jardin et à l'adolescence, le métier de fleuriste est devenu une évidence* », explique Anne Verlac. Après un CAP en cours continu à Luçon (85), elle poursuit avec un brevet professionnel au lycée Nazareth à Ruillé-sur-Loir.
« *J'ai effectué mon apprentissage à La Flèche, dans les boutiques de Mickaël Besnardeau, meilleur ouvrier de France (MOF) et de Franck Poinet.* » En 2015, après deux ans dans le sud de la France, la jeune femme remporte une médaille d'or au prestigieux concours Piverdie. Elle y est repérée par Gilles Pothier, MOF et champion du monde des fleuristes.
Elle travaille pour lui pendant deux ans, puis rejoint l'équipe d'Éric Chauvin, fleuriste haute couture avec qui elle collabore toujours régulièrement. « *Nous travaillons sur des événements en France et à l'étranger. Cette intensité forte me correspond bien car je n'aime pas la routine.* »
Durant ces expériences, Anne Verlac a abordé différents postes. « *Ce métier comporte de nombreuses facettes : la mise en scène, le management, le travail avec les acheteurs… On ne fait jamais la même chose.* »

Les concours pour se perfectionner

En 2020, elle s'installe à son compte en pays fléchois.
« *La situation géographique est idéale* », estime-t-elle. Elle ne travaille pas pour les particuliers mais assiste les fleuristes, réalise des créations pour des magazines et compose pour des événements, principalement avec des fleurs françaises et sans artifice. « *J'interviens aussi auprès des élèves du lycée Nazareth. J'apprécie beaucoup de les former, comme j'aime manager une équipe pour un événement.* »
En 2023, elle reprend les concours. « *Pour me donner des challenges, chercher de nouvelles techniques.* » Rapidement, une médaille de bronze lors d'un concours prestigieux la qualifie pour la coupe de France.
« *Je me suis entrainée pendant un an, notamment avec deux MOF aux styles bien différents.* »
Avec succès : elle décroche la médaille d'argent, à quelques points de l'or. Cette reconnaissance lui a permis de prendre confiance en son travail.
« *J'ai surtout senti la différence dans le regard des élèves que j'accompagne. Ils ont tout de suite été plus attentifs.* » ■

à noter_

_AGENDA

Jusqu'au 16 février •
Malices au Pays
À La Flèche
et Bazouges-Cré-sur-Loir
Malices au Pays, le festival jeune public du Pays Vallée du Loir est de retour pour sa 10e édition, avec du théâtre, du cirque, de la musique, de la danse, des films au cinéma et des ateliers.
+ d'infos sur www.pays-valleeduloir.fr

Samedi 1er mars •
Forum des jobs saisonniers
Voir page 2.

28 et 29 mars •
Salon du savoir-faire
Voir page 2.

Vendredi 7 mars •
Soirée Zen
Centre aquatique L'îlébulle,
à La Flèche.
De 20h à 22h. Soirée de détente dans une ambiance zen avec au programme notamment, des séances de massage, yoga, sophrologie et baptêmes de plongée.
Entrée 6€ • entrée + 1 prestation : 15€ • entrée + 2 prestations : 22€ (sur réservation à partir du 24 février)
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

au FiL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service Communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service Communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Freepik **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 14 600 exemplaires **Édition** n° 102 - février / mars 2025

Au quotidien, c'est nous.

© Philippe Noisette

Juliette,

chargée de communication,
vous informe sur les services
à votre disposition.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 (9h le jeudi) - 12h et 13h30 - 17h30 **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES